

Bruxelles, le 19 avril 2021

## **Educaid.be demande à la Belgique de renforcer le financement du Partenariat Mondiale pour l'éducation (PME)**

Depuis plus d'un an maintenant, le secteur de l'éducation est durement touché par la crise sanitaire Covid-19. Chez nous et partout ailleurs dans le monde, des millions d'enfants ont vu leur scolarité perturbée ou arrêtée à cause de la fermeture des écoles. **Une solidarité internationale s'impose plus que jamais.**

Educaid.be, la plateforme belge pour l'éducation et la formation au sein de la coopération est inquiète quant à l'impact de cette déscolarisation sur la sécurité, la protection des enfants et des jeunes et le respect de leurs droits. Educaid.be insiste sur la nécessité de prendre en compte les enjeux spécifiques de nombreux enfants en situation vulnérable (les filles, les enfants handicapés, les enfants migrants ou issus de communautés minoritaires, ...) pour qui cette crise sanitaire engendrera inévitablement des risques majeurs de déscolarisation.

Au cours des dernières décennies, de nombreux défis ont été relevés pour atteindre l'ODD 4 et pour assurer l'accès de tous les enfants et des jeunes à une éducation de qualité et inclusive. Plus que jamais les gouvernements et les donateurs doivent se mobiliser pour éviter de perdre les réalisations et les défis relevés de ces deux dernières décennies à cause de la crise sanitaire.

Educaid.be recommande de **mutualiser les efforts** afin que chaque enfant et chaque jeune et particulièrement les plus vulnérables, puissent continuer à bénéficier d'une éducation inclusive et de qualité pendant et après la crise. **Le PME est un instrument multilatéral majeur pour catalyser l'aide de la communauté internationale vers le secteur de l'éducation.**

C'est pour cette raison que Educaid.be **demande à la Belgique de renforcer son financement au Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME)** avec une attention particulière pour l'éducation des filles, en lien avec les priorités de la coopération belge, et d'encourager ses partenaires européens à faire de même.

Ce refinancement doit s'intégrer dans le « groeipad 0,7% » de l'aide publique belge et l'augmentation de la part de l'éducation dans la coopération belge en son sein. Il ne peut pas s'opérer au détriment d'autres financements de la coopération belge. Educaid.be est également favorable à une forme de *soft earmarking* du financement, par exemple autour des thématiques telles que genre ou professionnels de l'enseignement.

**« Levons la main pour l'éducation », afin que l'apprentissage ne s'arrête jamais.**

Educaid.be reste à la disposition des autorités belges pour partager son soutien technique dans la préparation des prises de position et décisions relatives au Partenariat Mondiale pour l'Éducation.